

**30 ème anniversaire de l'ASPAHC  
3 et 4 juillet 2021  
Maison du Peuple Castelnau-de-Guers**

**Samedi 3 juillet**

14h à 14h30 Assemblée générale de l'ASPAHC

14h45 Discours de bienvenue

15h Céline Gomez : Archéodyssée, un portail web pour la mise en valeur des sites emblématiques du territoire de la CAHM

15h20 Elian Gomez : Découvertes archéologiques récentes dans le Biterrois

15h50 Pause et dédicace d'ouvrage : *Sur les chemins de Béziers grecque* par E. Gomez

16h10 Michel Lopez : Les merveilles géologiques autour du Salagou

16h40 Ghislain Bagan : Entre Peyne et Thongue occupation d'un espace de piémont durant le second âge du fer

17h10 Pause et vente dédicace d'ouvrage : *Archéologie d'un territoire languedocien, Les avant-monts entre Orb et Hérault* par G Baghan

17h30 Stéphane Mauné : Entre plaine et garrigue les établissements ruraux antiques de Saint-Bézard et de la combe de Fignols dans la Moyenne-vallée de l'Hérault

18h15 Michel Christol : Le vin de Béziers dans l'antiquité romaine

19h00 Vin d'honneur

20h30 Repas

**Dimanche 4 juillet**

14h30 Ouverture de l'exposition

15h Jacky Fauré : La grotte d'Aldène à Cesseras, visite en 3D sous l'aspect géologique et archéologique

16h Jacky Fauré : La mine antique de Pioch-Farrus à Cabrières, visite en 3D

16h20 Pause et visite de la chapelle romane du château récemment restaurée

17h Noël Houlès : 500 Millions d'années racontées par les faunes et les flores fossiles de l'Hérault géologique

17h30 Francis Tolini : 1991-2021 Trente ans d'activités de l'ASPAHC

18h Discours de clôture et vin d'honneur

## Repas du samedi 3 juillet 2021

Paella

Fromage

Dessert : fraisier

Vin rouge ou rosé

Prix 15 € membre de l'ASPAHC  
18 € non adhérent invité

*Apporter vos couverts : fourchette, couteau, assiette, verre*

### Bulletin d'inscription

---

Nom.....Prénom.....  
Réserve.....repas à 15€. Total.....  
... ..repas à 18 € Total.....

Réservation par chèque à l'ordre de ASPAHC à adresser :  
ASPAHC 8 bis place de la mairie 34120 Castelnau de Guers

*Attention les réservations sont prises en compte à réception du paiement par chèque et jusqu'au 28 juin. En cas de désistement le paiement ne fera pas l'objet d'un remboursement.*

---